

Département  
de l'Isère

2026/024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt six, le 23 avril, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

**Etaient présents** : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, CICOSELLA Sébastien, SIBUE Jean-Louis, SEMBEL Frédéric, PEREZ Murielle, GUERRERO Elisabeth, GUILLOT Carole, GOUBET Lionel, COICAUD Maude, FANJAT Pierre, METAY Cédric, FRANÇOIS Héloïse,

**Date de la convocation** : 15 avril 2026

**Secrétaire de séance** : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

**Objet de la délibération** : Désignation du délégué SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval)

Vu les statuts du SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval),  
Considérant la nécessité de désigner un représentant de la commune au sein de ce syndicat,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

- de désigner en qualité de délégué titulaire de la commune de Primarette, auprès du SIRRA :  
M. Lionel GOUBET, conseiller municipal.

La présente délibération sera notifiée au SIRRA et transmise au contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 23 avril 2026

Le Maire,  
Serge MERCIER

